



SCP

PUEYO & PERRIER

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE DEPOT
DE REGLEMENT DU JEU « GRAND JEU
CONCOURS VEHICULES OCCASION 2025 »



SCP PUEYO & PERRIER

Commissaires de justice associés
5 rue de la Charité · BP 59
97452 · SAINT-PIERRE Cedex LA REUNION
02 62 25 50 91 0262 25 91 27

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DEPOT DE REGLEMENT DE JEU CONCOURS

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ
ET LE VENDREDI VINGT-TROIS MAI**

A partir de 17 Heures.

A LA REQUETE DE :

RANKING Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-PIERRE sous le n°894-482-942, dont le siège social est à SAINT-LEU (97436), 55, rue des Avocats, agissant par son gérant domicilié es-qualité audit siège,

LEQUEL M'A EXPOSE :

- Que dans le cadre de son activité de Conseil, la SARL RANKING organise un jeu concours dénommé **"GRAND JEU CONCOURS VEHICULES OCCASION 2025 »** durant la période allant du 01/06/2025 au 01/12/2025 ;
- Qu'à cette occasion, un règlement a été rédigé ;
- Que pour la sauvegarde de ses droits, la SARL RANKING a le plus grand intérêt à faire constater le contenu dudit règlement par Commissaire de Justice.
- C'est pourquoi celle-ci me requiert à cette fin.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussigné Maître Jean-Christophe PUEYO, Commissaire de Justice Associé au sein de la SCP PUEYO & PERRIER titulaire d'un office de Commissaire de Justice près les Tribunaux de SAINT PIERRE (97410), y demeurant, 05 rue de la Charité,

CERTIFIE :

Avoir reçu ce jour en mon Etude un exemplaire du règlement du jeu dénommé "**GRAND JEU CONCOURS VEHICULES OCCASION 2025** ».

JE PROCEDE ALORS AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Le règlement du jeu sans obligation d'achat, établi sur 5 feuillets, apparaît conforme aux dispositions du Code de la Consommation et notamment à son article L.121-1 lequel dispose que l'organisation de jeux concours ne doit pas être l'occasion de constituer une pratique déloyale ou trompeuse, notamment en matière de concurrence.

En conséquence, j'annexe ledit règlement de jeu au rang de mes minutes et du tout ai dressé Procès-Verbal pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : MEMOIRE

Je certifie la présente expédition conforme à l'original.

Maître Jean-Christophe PUEYO
Commissaire de Justice Associé.

